

Compte-rendu de la séance du 20 mars 2018

Date de convocation : 14 mars 2018

Date d'affichage : 23 mars 2018

Assistaient à la séance : Mmes ARRASSE, CLEENEWERCK,
Mrs ACQUAIRE, FENOT, ZIENTEK B., LEFEVRE, BEAUVOIS, VANDEPUTTE,
DEVENDEVILLE

Absents excusés : Mme ACQUAIRE (Proc. Mme CLEENEWERCK), M. ZIENTEK S. (Proc.
Mme ARRASSE), ROUSSEAU, FROISSART

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers représentés : 11

Secrétaire de séance : Mme ARRASSE

INFORMATIONS DIVERSES

- Lecture du compte-rendu de la séance du 20 février 2018 et adoption.
- Ferme rue du Pavé : Courrier de l'association RESPECTH qui souhaite la réhabilitation plutôt que la destruction, et propose la création d'un lieu culturel. Monsieur le Maire rappelle encore une fois que la commune n'est pas propriétaire de ce bien, mais que si elle se porte acquéreur, le nécessaire sera fait pour respecter les prescriptions de la DRAC.
- Réfection de la RD937 : une étude a été faite (il y a plusieurs années) concernant la traversée de village, mais il est aujourd'hui trop tard pour revoir ce dossier avant les travaux (août 2018). Monsieur le Maire a demandé un avenant pour la pose d'un enrobé de couleur rouge aux deux entrées de village et à l'arrêt de bus rue de Ham, ainsi qu'un signalement au sol (pointes « dos d'âne »). Les travaux dureront environ 10 jours, les habitants seront prévenus des déviations mises en place.

COMPTE DE GESTION 2017 COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Monsieur le Maire expose aux conseillers le compte de gestion 2017 et le compte administratif 2017, identiques dans les écritures

Dépenses de Fonctionnement : 315 568.95 €

Recettes de Fonctionnement : 526 016.29 €

Dépenses d'Investissement : 108 277.91 €

Recettes d'Investissement : 93 933.15 €

Soit un excédent de fonctionnement de 210 447.34 euros et un déficit d'investissement de 14 344.76 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (Monsieur le Maire s'étant retiré) :

- d'adopter le compte administratif et le compte de gestion, tel que présentés par Monsieur le Maire.

ETUDE DE DEVIS

Monsieur le Maire expose aux conseillers les devis concernant les travaux à prévoir en 2018 :

- 1) Pour l'abattage et l'élagage des arbres, les devis ne sont pas encore parvenus en Mairie.
- 2) *Pour les linéaires des trottoirs :*
 - a. Colas : 4920.00€ HT
 - b. Ramery : 2200.00€ HT
- 3) *Chasse-roue rue de Devis :*
 - a. Colas : 3420.00€ HT (sans modification de la bouche d'égout)
 - b. Ramery : 4205.75€ HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- 1) Pour les linéaires des trottoirs :
 - a. Ramery : 2200.00€ HT → Devis accepté à l'unanimité
- 2) Chasse-roue rue de Devis :
 - a. Ramery : 4205.75€ HT → Devis accepté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur ZIENTEK B. demande que le cultivateur qui laboure au-delà des bornes rue de Brie soit averti. Monsieur ACQUAIRE s'en chargera. Des constats d'huissiers ont été rédigés. La Communauté de Communes s'en occupe.

Fin de séance à 20h10.

Signatures